

Commune de Faverney



Compte rendu du conseil municipal

Séance du 25 août 2008 à 19h15.

R.P.I. : RENTREE- FONCTIONNEMENT.

Afin de préparer l'arrivée de Provenchère dans le R.P.I., les commissions R.P.I. de Mersuay et de Faverney (celle de Breurey n'ayant pu être présente) se sont réunies le lundi 18 août. L'objectif de cette rencontre étant de déterminer « le coût » d'un enfant scolarisé dans chaque commune afin d'essayer de répartir les frais le plus équitablement possible.

M. le Maire fait état des différentes dépenses engagées en 2007 par la commune de Faverney pour les écoles.

Après examen, il ressort que « le coût » minimum par élève est de 300 euros, somme à laquelle s'ajoutent les frais dus aux ATSEM, au fonctionnement du RPI. et éventuellement les frais engagés dans les travaux (le « coût » total pouvant alors atteindre 1 102 euros pour un élève scolarisé en maternelle, travaux compris).

M. le Maire invite le Conseil Municipal à émettre d'éventuelles observations.

Il est entendu que ces chiffres feront l'objet d'une nouvelle discussion avec les différentes commissions R.P.I. en présence de madame Garcia, Mairesse de Provenchère.

M. le Maire rappelle qu'une nouvelle commune intégrant le RPI., la convention déjà mise en place devra être révisée.

RAPPORT SUR L'EAU.

M. le Maire commente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, transmis par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Haute- Saône. Faverney dispose d'un réseau de 11 km. En 2007, les abonnés domestiques ont consommé 54 876 m³ (+ 2, 63 % par rapport à 2006) soit en moyenne 160 L par habitant et par jour.

Le Conseil Municipal approuve ce rapport annuel à l'unanimité.

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES SERVICE ASSAINISSEMENT.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser le transfert de 5 382 euros d'un compte de recette à un compte de dépenses en vue de la réalisation de travaux.

- d'approuver le devis de la société Haustete pour le curage d'environ 550m de diamètre 400mm Rue de Vesoul et du collège ainsi que pour la vidange des décanteurs côté Vesoul.

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION ANIMATION ET LOISIRS DE PORT D'ATELIER.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'octroyer une subvention de 1 000 euros à l'association Animation et Loisirs de Port d'Atelier afin de participer à la réfection des zingueries de l'Eglise de Port d'Atelier, cette dernière étant la propriété de l'association.

ORGANISATION SALLE DES FETES.

M. le Maire fait état d'une réunion des responsables chargés de la gestion de la salle des fêtes le jeudi 28 août afin de mettre au point cette nouvelle organisation. Pour des raisons pratiques, l'idée d'une personne référent est suggérée.

REFLEXION SUR LES ANIMATIONS DU 2EME SEMESTRE ET FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS.

La commission Fêtes et animations prévoit une assemblée générale courant septembre afin

d'évoquer les animations du 2^e semestre 2008 mais aussi afin d'effectuer des projections pour 2009.

M. le Maire rappelle les différentes commissions existantes et encourage celles qui ne seraient encore pas en fonction à se mettre en place rapidement.

PROJET D'ASSAINISSEMENT : COMPTE-RENDU ET DECISIONS.

M. Daniel Georges fait lecture de la directive européenne relative au traitement des eaux urbaines résiduaires. Il donne ensuite un compte-rendu de la réunion du 19 août 2008 à laquelle ont assisté : François Laurent, Daniel Georges, Gérard Burney, Patrick Poirson, Christian Ronjat et Christian Girardi (Ingénieur Divisionnaire à la DDAF, chef du service IAT (Ingénierie d'Appui Territorial).

- Faverney est aujourd'hui la dernière commune de plus de 1 000 habitants du département à ne pas être équipée ou avoir commencer à s'équiper d'une station de traitement des eaux usées. Lors de la réorganisation foncière de la commune, un terrain situé chemin de Maze a été réservé pour l'implantation de ce type d'installation. Le plan de zonage a été approuvé le 6 mai 2008.

- Il ressort que plusieurs traitements sont adaptés pour une commune de l'importance de Faverney : lagunage, boues activées, disques biologiques, filtres plantés de roseaux.

- Le bon fonctionnement de la station de traitement implique un projet de restructuration du réseau consistant à récupérer les 5 points actuels de rejet pour les faire transiter vers la zone de traitement avec une élimination des eaux claires parasites.

- Pour réaliser ces travaux, il est nécessaire de définir des tranches fonctionnelles. La 1^{ère} tranche pourrait avoir un coût de 2 millions d'euros HT. Un dossier de demande de subventions sera adressé aux services du Conseil Général et de l'Agence de l'eau. Pour obtenir de meilleures subventions, il nous faudra impérativement mettre à niveau notre effort fiscal et notre prix de redevance d'assainissement.

- Calendrier prévisionnel de la réalisation de la 1^{ère} tranche :

Cahier des charges pour consultation maître d'œuvre (DDAF)	29 août 2008
Consultation Maîtrise d'œuvre	15 septembre 2008
Choix du Maître d'œuvre	15 octobre 2008
Etudes préalables	15 janvier 2009
Dossier de déclaration loi sur l'eau	28 février 2009
Projet et demande de subventions	15 mai 2009
Consultation entreprises	15 mai 2009
Choix entreprises	1er août 2009
Fin de l'opération (1ère tranche)	décembre 2010

QUESTIONS DIVERSES.

- M. le maire fait lecture d'un courrier de mademoiselle Chloé Poirson, courrier présentant 2 requêtes : d'une part une demande de documentation et d'informations sur Faverney et d'autre part une aide financière afin de participer à un séjour culturel en Roumanie (séjour au cours duquel elle pourrait faire connaître notre commune).

Après examen (M. Patrick Poirson s'abstenant) le Conseil Municipal décide de présenter

cette demande au CCAS, plus apte à traiter ce type de sollicitation.

- Melle Amélie Garret fait part d'interrogations d'habitants sur l'implantation à venir d'un magasin ALDI sur Favorney. M. le Maire indique que pour l'instant, nous n'avons pas de réponse à apporter, le projet étant en cours mais sans doute retardé par des modifications de lois. M.le Maire s'engage à se renseigner au niveau de la Communauté de Communes.

- Une demande est faite pour un affichage plus conséquent des compte-rendus des conseils municipaux. Un affichage se fait déjà au panneau devant la Mairie. Le Conseil Municipal est d'avis qu'il serait bien de renforcer cet affichage (notamment à Port d'Atelier et vers la salle de l'Etoile).

- Mme Denise Rigoulot demande à ce que le chemin, au bout de la route d'Amoncourt (sur Port d'Atelier) soit renforcé et goudronné. Or, après discussion, il semblerait que ce chemin soit privé.
